



APPEL À RÉSIDENCE

Atelier Bois-Métal / Individuel ou collectif

Lieu : Le Shakirail, 72 rue Riquet Paris 18^e

Durée : 1 à 3 mois

Période : du 6 janvier au 30 mars 2025

Candidature : avant le 19 décembre 2024

Description de l'association :

Curry Vavart est un collectif artistique pluridisciplinaire qui organise et développe des espaces de vie, de création et d'activités et propose des actions culturelles sur les territoires où il s'implante. Constatant à Paris le manque d'espace de travail disponible et abordable pour la jeune création et les associations, le collectif Curry Vavart s'est organisé afin de proposer des réponses pour soutenir ces initiatives artistiques et associatives. Depuis 2011, le collectif est constitué en Association pour la gestion d'espaces temporaires artistiques (AGETA).

Description du Shakirail :

Le Shakirail est un tiers-lieu culturel et solidaire labellisé Fabrique de Territoire. Situé dans le 18^e arrondissement de Paris, propriété de la SNCF, ce lieu est dédié aux artistes, aux associations et à la vie du quartier. Le Shakirail est composé d'espaces partagés : ateliers équipés, salles de répétition danse/théâtre, studio multimédia, studio musique, bureaux associatifs, cuisine partagée et jardins aménagés.

Modalités /

Profil des candidats :

Le programme d'accueil s'adresse à tous les artistes, sans limite d'âge qui peuvent témoigner d'un parcours professionnel en devenir ou significatif.

Conditions de l'accueil :

La durée de cet accueil en résidence peut varier de 1 à 3 mois selon le projet des candidats. Les artistes s'engagent par une convention qui fixe la nature de l'accompagnement proposé, la durée de l'accueil et le montant de la participation aux frais mensuels de **50 €** par artiste/artisan, ainsi qu'une caution de 250€ pour le matériel et une adhésion annuelle à l'association (5€ pour les personnes physiques, 10€ pour les personnes morales).

Il est important que les artistes se soient familiarisés avec **le projet de l'association**, via notre site internet www.shakirail.curry-vavart.com afin de comprendre les enjeux du travail mené bénévolement et collectivement par ses membres.

Les artistes consulteront impérativement la Charte d'accueil des ateliers bois et métal qu'ils devront approuver et signer. Ils veilleront à ce que les caractéristiques des espaces correspondent à leurs besoins.

Les candidats auront la possibilité de participer à une exposition collective en fin de résidence.

Dossier de Candidatures /

Date d'admissibilité :

Les dossiers doivent être envoyés impérativement **avant le 19 décembre 2024** par mail à l'adresse suivante : atelier.bois.metal@curry-vavart.com (préciser dans l'objet du mail : « Résidence Shakirail »).

La commission de sélection se réunira rapidement pour une entrée dans l'atelier **le 6 janvier 2025**.

Ce dossier comprendra :

- ☐ Des visuels (dans la limite de 15 pages en format pdf max 10 Mo) ;
- ☐ Un texte de présentation du projet (10 lignes max), avec, s'il y a lieu, dates d'expositions à venir ;
- ☐ Un CV complet du candidat (ou des candidats pour les collectifs).

Fiche Technique /

La résidence proposée concerne un établi ou plan de travail dédié, situé dans un espace partagé, où se côtoient les référents des ateliers et des usagers temporaires (qui viennent à la journée).

Les surfaces totales des ateliers sont les suivantes :

- Atelier Bois d'environ 40m²
- Atelier Métal d'environ 50m²

L'utilisation de l'ensemble de l'espace de chaque atelier est possible sur réservation, en fonction des disponibilités du planning, dans la limite de 3 jours/semaine, sans surcoût. Un espace de stockage sous clef sera mis à disposition pour le matériel des résidents.

Le bâtiment se compose d'un point d'eau, de sanitaires, d'une douche, d'espaces de convivialité et d'une cuisine commune. **Attention : pas de connexion internet « filaire ».**

Visuels des espaces proposés :



← Atelier métal

Atelier bois ↓

